

Microprogramme de 2e cycle en art-thérapie - 0824

RESPONSABLES :

Vera Heller
514 844-0971 poste 5951

Caroline Beauregard
514 844-0971 poste 5959

SCOLARITÉ :

18 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Ce programme vise à initier les étudiants à l'utilisation de l'expression créatrice comme modalité d'un processus art-thérapeutique ayant pour base spécifique l'approche humaniste d'inspiration gestaltiste et jungienne. Plus spécifiquement, il vise l'acquisition de connaissances théoriques sur les fondements de l'art-thérapie tant en arts visuels qu'en psychologie clinique ainsi que sur les principales approches conceptuelles utilisées dans la discipline. Il vise également l'exploration des principaux outils de création et méthodes d'intervention spécifiques à l'art-thérapie. Enfin, il favorise le développement des habiletés de communication et d'introspection requises en art-thérapie.

Il est à noter que ce programme est à la fois un programme de sensibilisation à l'art-thérapie et de préparation à la maîtrise en art-thérapie et qu'en conséquence, il ne mène pas directement à la pratique professionnelle. Il peut être offert à Rouyn-Noranda et Montréal.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou d'une maîtrise dans le domaine des arts plastiques ou dans le domaine de l'intervention psychosociale, biopsychosociale, psychopédagogique ou dans un domaine approprié.

La moyenne cumulative doit être d'au moins 3,2/4,3 ou 3,0/4,0 selon le système de notation de l'établissement fréquenté (au Québec).

EXIGENCES D'ADMISSION :

- Fournir une lettre de 300 mots exposant les motifs de sa candidature;
- Fournir un curriculum vitae d'un maximum de deux pages.

Au besoin, certains candidats pourraient être convoqués en entrevue.

Étant donné la nature particulière de la formation, le nombre d'étudiants admis aux cohortes à temps complet est limité à 20. Les candidats admis en surplus seront mis sur une liste d'attente.

La date limite d'admission à ce programme est le 15 avril pour la session d'automne et le 15 octobre pour la session d'hiver.

PLAN DE FORMATION :

ATH2000	Initiation à l'art-thérapie (3 cr.)
ATH2002	L'imaginaire en art-thérapie (3 cr.)
ATH2003	L'approche gestaltiste en art-thérapie (3 cr.)
ATH2004	L'approche jungienne en art-thérapie (3 cr.)
ATH2012	L'art comme médecine (3 cr.) 3 crédits optionnels

Cours optionnels

Trois crédits parmi les cours suivants :

ATH2005	L'art-thérapie auprès des enfants et des adolescents (3 cr.)
ATH2014	L'art-thérapie auprès des personnes âgées (3 cr.)
ATH2016	Le processus de création artistique en art-thérapie (3 cr.)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour suivre les cours ATH2003, ATH2004 et ATH2012, il est obligatoire d'avoir complété trois crédits, soit ATH2000, ATH2002 ou ATH2016.

Pour suivre les cours ATH2005 et ATH2014, il est conseillé d'avoir complété trois crédits, soit ATH2000 ou ATH2002.